

Le Conference
Board du Canada

La construction sous pression

Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et augmentation
des coûts de construction

Exposé des enjeux | 24 novembre 2025

Le 26 janvier 2026, AERIC Inc., exerçant ses activités sous le nom Signal49 Recherche, a cessé d'utiliser le nom, le logo et l'image de marque « Le Conference Board du Canada », qu'elle utilisait auparavant sous licence consentie par The Conference Board, Inc. Au Canada, les droits, titres et intérêts relatifs au nom « The Conference Board » et aux marques de commerce afférentes appartiennent tous à The Conference Board, Inc. et aux titulaires des licences consenties par celle-ci. Depuis le 26 janvier 2026, ces parties, qui ne sont aucunement affiliées à Signal49 Recherche, sont les seules à pouvoir utiliser ce nom et ces marques au Canada.

Table des matières

3

Principales conclusions

4

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction est un problème majeur

7

La pénurie de main-d'œuvre contribue à l'inflation des coûts

8

Ouvrir la voie à l'avenir

9

Annexe A
Méthodologie

11

Annexe B
Bibliographie

Principales conclusions

- Depuis 2017, les postes vacants dans les métiers qualifiés du secteur de la construction résidentielle ont augmenté à un rythme moyen de 11 pour cent par année. Ces postes vacants sont révélateurs d'une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, pénurie qui entraîne une augmentation des coûts et un allongement des délais de réalisation des projets de construction et de rénovation de logements.
- Des pressions concomitantes intensifient cette pénurie. Elles comprennent la fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles, la demande élevée de logements et une offre de main-d'œuvre limitée en raison d'enjeux démographiques.
- La pénurie de main-d'œuvre dans les métiers qualifiés devrait s'aggraver au cours des prochaines années, avec une augmentation annuelle de 13 pour cent entre 2026 et 2045. Cette situation exercera une pression supplémentaire sur le coût des rénovations immobilières.
- Nous estimons que la pénurie de main-d'œuvre ajoutera 0,2 pour cent par année à l'inflation dans le secteur de la construction résidentielle au cours des 20 prochaines années. Cette part de l'inflation des coûts s'accumule chaque année, contribuant à des problèmes tels que la hausse des coûts du logement et de l'assurance immobilière.
- Nous estimons que, si la pénurie de main-d'œuvre était résolue, le coût annuel total des rénovations et des réparations résidentielles serait inférieur de 7,9 milliards de dollars en 2045.
- Une inflation des coûts similaire pourrait se produire dans d'autres sous-secteurs de la construction (c.-à-d. l'immobilier commercial, industriel ou d'infrastructure) s'ils faisaient l'objet de pénuries similaires au sein des métiers qualifiés qu'ils se partagent.

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction est un problème majeur

La pénurie peut avoir des conséquences considérables

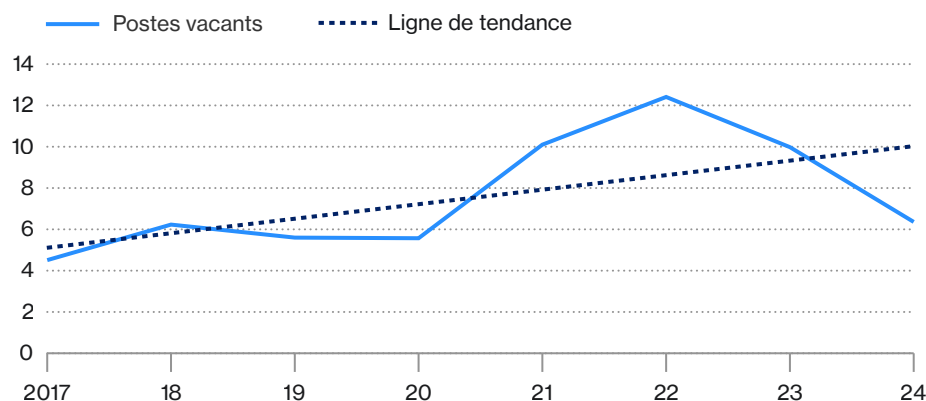
Depuis 2017, les postes vacants dans les métiers qualifiés du secteur de la construction ont augmenté à un taux moyen de 11 pour cent par année, ce qui témoigne d'une difficulté croissante pour les employeurs à trouver de la main-d'œuvre. (Voir le Graphique 1.)

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur résidentiel fait grimper les salaires et allonge les délais de reconstruction, accentuant la pression sur les coûts de rénovation domiciliaire et ralentissant

Graphique 1

Les postes vacants dans le secteur de la construction résidentielle affichent une tendance à la hausse

(nombre de postes vacants, en milliers)



Source : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires; Le Conference Board du Canada.

une offre déjà insuffisante de nouveaux logements au Canada. Ces pressions sur les coûts se répercutent sur l'inflation dans l'ensemble de l'économie et entraînent en fin de compte divers enjeux liés au coût de la vie pour les Canadiens. Nous abordons plus en détail deux de ces enjeux ci-dessous, soit l'accès à la propriété et les primes d'assurance de dommages.

Diminution de l'accès à la propriété pour les Canadiens

La hausse des coûts de construction et de rénovation contribue à l'augmentation des prix des logements. De plus, la pénurie de logements causée par les retards dans les projets de construction exerce une pression supplémentaire sur les prix en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande. Ces enjeux liés aux coûts modifient actuellement les modes d'habitation des Canadiens et excluent de nombreux jeunes ménages et nouveaux arrivants des principaux marchés immobiliers. Le taux de propriétaires-occupants est en baisse, étant passé du sommet de 69 pour cent en 2011 à 66,5 pour cent en 2021¹, alors que, pendant la même période, l'économie a connu une croissance de 21,5 pour cent du nombre de ménages locataires². Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier doivent doubler au cours de la prochaine décennie, par rapport au rythme de construction actuel, afin de rétablir l'accessibilité au niveau d'avant la pandémie³.

¹ Statistique Canada, *Acheter ou louer*.

² Statistique Canada, *L'histoire de deux locataires*.

³ Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Pénurie de logements au Canada*.

Primes d'assurance de dommages

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée peut contribuer à la hausse des primes d'assurance de deux manières : en augmentant les coûts de main-d'œuvre dans la construction et en allongeant les délais de reconstruction et de rénovation. Les coûts de construction font partie des intrants des activités commerciales des assureurs, qui peuvent être tenus de prendre en charge les frais de réparation et les frais de subsistance des sinistrés à la suite de dommages matériels. Ainsi, toute augmentation des coûts et des délais de construction peut également se répercuter sur les coûts de l'assurance habitation, sous forme de primes plus élevées. Cela dit, de nombreux facteurs entrent dans le calcul des primes des assureurs, de sorte que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne se traduit pas nécessairement par une augmentation immédiate des primes, mais vient simplement s'ajouter aux diverses sources de pression sur les coûts présentes dans ce marché.

Resserrement du marché

Lorsque les coûts de reconstruction et les frais de subsistance deviennent excessifs, il est possible que les compagnies d'assurance se retirent complètement de certains marchés et de certaines régions, y laissant moins d'entreprises pour fournir ce service. Une concentration accrue du marché peut entraver la concurrence, réduire le choix des consommateurs et, par conséquent, influencer sur la qualité des services et faire augmenter les prix. En fin de compte, un problème sur lequel les assureurs ont peu de contrôle peut entraîner des conséquences plus défavorables pour les ménages.



La pénurie devrait s'aggraver avec le temps

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée devrait persister à court terme. En l'absence de mesures correctives directes, nous estimons que la pénurie de main-d'œuvre dans ces métiers⁴, mesurée selon les postes vacants excédentaires⁵, augmentera de 13 pour cent par année entre 2026 et 2045.

Trois facteurs critiques influent sur la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction : les risques liés au changement climatique, les politiques visant à augmenter la construction de logements et les enjeux démographiques. Tous ces facteurs présentent des risques de hausse pour l'estimation des postes vacants excédentaires, car ils pourraient avoir un impact beaucoup plus important que prévu sur la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la construction.

⁴ Voir l'Annexe A pour la liste complète des métiers qualifiés pris en compte dans le présent rapport.

⁵ La pénurie de main-d'œuvre est estimée à partir du nombre de postes vacants excédentaires selon notre cadre de référence de la demande de main-d'œuvre implicite. Pour des précisions, voir la section suivante ainsi que la méthodologie présentée à l'Annexe A.

Risques liés au changement climatique

La fréquence et la gravité potentiellement accrues des catastrophes naturelles accroissent le besoin de réparations urgentes, ce qui exerce une pression sur un bassin de main-d'œuvre qualifiée déjà limité. Davantage de ressources seraient ainsi consacrées à la réparation des dommages plutôt qu'à la construction de nouveaux logements, ce qui réduirait encore plus l'offre effective de logements. En outre, il sera nécessaire de continuer à moderniser les bâtiments existants afin de renforcer leur résistance aux catastrophes naturelles et d'améliorer leur efficacité énergétique dans le cadre de la transition vers la neutralité carbone.

Nous prévoyons que la hausse des dépenses consacrées aux réparations et aux rénovations résidentielles sera en moyenne de 4,8 pour cent par année entre 2026 et 2045. Cette estimation est inférieure au rythme annuel de 6,5 pour cent observé entre 2000 et 2020. Ainsi, toute augmentation des dommages causés par les catastrophes naturelles entraînerait probablement une hausse des dépenses de rénovation et de réparation supérieure aux prévisions actuelles et conduirait à des pénuries de main-d'œuvre encore plus importantes et à des répercussions sur l'inflation dans le secteur de la construction.

Demande soutenue de logements

Compte tenu des tendances récentes dans le secteur de la construction et de nos prévisions démographiques, nous prévoyons que les mises en chantier au Canada s'élèveront en moyenne à 222 000 unités par année au cours des cinq prochaines années et que ce rythme ralentira progressivement pour être ramené à 184 000 unités par année d'ici 2045. Cependant, les ambitions du gouvernement fédéral, telles que l'objectif annuel de 500 000 nouvelles unités⁶, pourraient accélérer le rythme de

la construction et accroître la demande de main-d'œuvre dans le secteur. En l'absence d'une stratégie coordonnée en matière de main-d'œuvre, cette politique pourrait donc exercer une pression supplémentaire sur les coûts de la construction résidentielle.

Bassin de main-d'œuvre sous tension

Le Canada fait face à des enjeux démographiques qui pèsent sur l'offre de main-d'œuvre. Le vieillissement de la population active touche le secteur de la construction résidentielle : environ 1,1 pour cent des travailleurs qualifiés prennent leur retraite chaque année, et cette tendance devrait se poursuivre à long terme⁷. L'immigration a longtemps été une solution à cette perte de travailleurs qualifiés, mais les nouveaux immigrants qui entrent dans les métiers spécialisés du secteur de la construction sont désormais moins nombreux que ceux qui partent à la retraite. Entre 2015 et 2024, les nouveaux immigrants intégrant cette main-d'œuvre ne représentaient que 0,7 pour cent des travailleurs disponibles. Avec les récentes réductions des objectifs d'immigration dans tout le pays⁸, le secteur de la construction pourrait ressentir plus que jamais la pression sur sa main-d'œuvre. Outre les gains de productivité faibles, voire inexistant, enregistrés au cours des dernières décennies⁹, la disponibilité de la main-d'œuvre devrait rester un facteur contraignant dans la construction résidentielle.

6 Parti libéral du Canada, *Bâtir un Canada fort*.

7 Le Conference Board du Canada, *Le modèle des professions, des compétences et de la technologie*.

8 Le Conference Board du Canada, *Building Inclusive Communities*.

9 Statistique Canada, Tableau 36-10-0480-01, *Productivité du travail et mesures connexes*.

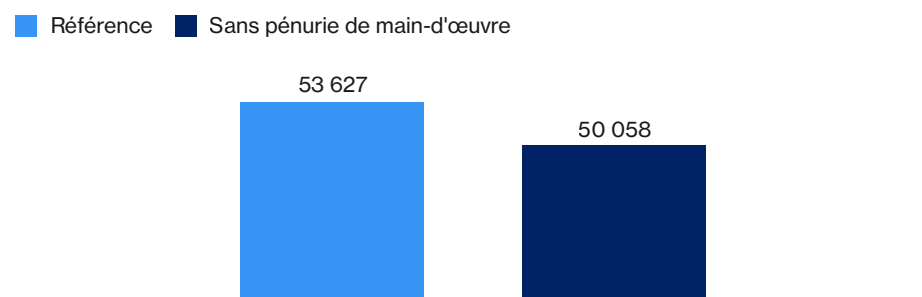
La pénurie de main-d'œuvre contribue à l'inflation des coûts

Notre analyse laisse penser que, en l'absence de pénurie de main-d'œuvre, le taux d'inflation annuel à long terme dans le secteur de la construction résidentielle serait inférieur de 0,2 point de pourcentage, passant de notre base de référence de 2,2 pour cent à 2,0 pour cent par année¹⁰. Cette projection implique que les pénuries ajouteront 7,9 milliards de dollars en coûts de rénovation et de réparation résidentielle chaque année d'ici 2045, coûts qui pourraient autrement être évités.

En d'autres termes, un projet de rénovation résidentielle de 100 000 \$ en 2025 passerait à 150 060 \$ au lieu de 153 630 \$ d'ici 2045 (soit une baisse de 2,3 pour cent) en l'absence de pénurie de main-d'œuvre au Canada. (Voir le Graphique 2.) À l'inverse, une hausse de 20 pour cent de la pénurie de main-d'œuvre par rapport au niveau de référence au cours de cette période ferait grimper ce montant à 166 170 \$, soit 6,4 pour cent de plus que le niveau de référence.

Graphique 2

Les coûts des futurs projets de rénovation seraient inférieurs de 2,3 % sans pénurie de main-d'œuvre
(coûts supérieurs à 100 000 \$ CA, en dollars canadiens, d'ici 2045)



Source : Le Conference Board du Canada.

¹⁰ Notre prévision de référence à long terme ne tient pas compte des éventuelles injections de capitaux dans la construction résidentielle qui découleraient du programme fédéral Maisons Canada. S'il était mis en œuvre en complément de la stratégie nationale actuelle en matière de logement, ce programme accroîtrait considérablement la pénurie de main-d'œuvre dans la construction et, par conséquent, l'inflation des coûts dans ce secteur.

Pour déterminer ces répercussions, nous avons isolé le rapport entre la pénurie de main-d'œuvre et les coûts de construction résidentielle afin d'évaluer ce qui se passera si la pénurie persiste. Nous avons suivi un cadre qui contourne deux enjeux majeurs. Premièrement, il n'existe pas de mesure standard des pénuries de main-d'œuvre¹¹. Deuxièmement, les modèles de prévision macroéconomique supposent des marchés parfaitement équilibrés, où l'offre est égale à la demande à long terme, ce qui signifie que les pressions inflationnistes liées à la pénurie de main-d'œuvre ne sont pas observables dans les prévisions, le marché s'y étant déjà adapté. Nous avons donc conçu un indicateur de substitution pour les pénuries de main-d'œuvre en dehors de notre modèle de prévision afin d'évaluer ces pressions inflationnistes en l'absence de forces correctrices du marché.

Nous avons développé une nouvelle mesure, la **demande implicite de main-d'œuvre**, qui se définit par le ratio du nombre de travailleurs requis par dollar d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle. La comparaison de la demande implicite de main-d'œuvre avec l'offre de main-d'œuvre révèle les **postes vacants implicites**, soit une autre mesure de la demande non satisfaite. En soustrayant les postes vacants standards des postes vacants implicites, on obtient les **postes vacants excédentaires**, que nous utilisons comme indicateur des pénuries de main-d'œuvre à l'origine des pressions inflationnistes. Ce cadre nous permet d'estimer isolément les répercussions financières des pénuries de main-d'œuvre et, par conséquent, le niveau d'inflation qui pourrait être atteint à l'avenir si ces pressions sur les coûts n'existaient pas. (Voir l'annexe A pour plus des précisions sur la méthodologie.)

¹¹ Conseil de l'information sur le marché du travail, *Des noms qui en disent long*.

Ouvrir la voie à l'avenir

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction contribue aux difficultés liées au coût de la vie pour la population canadienne. Ce secteur continuera à subir des pressions multiples, telles que l'augmentation de la demande de logements et le vieillissement de la population active. Notre prévision, qui est fondée sur une nouvelle mesure de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la construction résidentielle, indique que le problème persistera s'il n'est pas abordé.

Pour permettre au secteur de la construction de surmonter cette pénurie de main-d'œuvre et d'atténuer la pression financière sur les ménages, les parties prenantes devront trouver des moyens de stimuler la croissance de l'offre de main-d'œuvre. Nous avons estimé que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le seul secteur de la construction résidentielle pourrait se chiffrer à 32 000 \$ travailleurs d'ici 2045, ce qui entraînerait une hausse des prix de 2,3 pour cent dans ce secteur. En 2045, cette inflation supplémentaire se traduirait par 7,9 milliards de dollars supplémentaires en coûts de rénovation et de réparation. Comblé ce manque de travailleurs nécessitera un regain d'intérêt pour les métiers concernés et une réduction du taux de roulement.

Le secteur pourrait aussi compenser en relançant la croissance de sa productivité, actuellement stagnante. Notre estimation de la pénurie de main-d'œuvre représente 15,6 pour cent de nos prévisions d'emploi en 2045. La productivité devra augmenter d'un montant équivalent pour neutraliser le déséquilibre de la main-d'œuvre et permettre au secteur de répondre à une demande croissante de logements. Il sera essentiel de tirer parti des technologies nouvelles et existantes, telles que la construction modulaire, les outils de conception numérique et la robotique.

Annexe A

Méthodologie

Nous avons utilisé un modèle de régression linéaire pour estimer le lien entre l'inflation et les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction résidentielle. À partir des données brutes provenant de notre modèle national de prévision à long terme et de notre Modèle des professions, des compétences et des technologies (« Modèle MOST »), nous avons élaboré un indice d'inflation propre à la construction résidentielle et un indice de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction selon les postes vacants excédentaires (postes non pourvus au-delà des niveaux frictionnels).

Variables modélisées

- 1. Inflation dans le secteur de la construction résidentielle.** L'inflation est mesurée comme la croissance trimestrielle des niveaux de prix pour la rénovation et les réparations dans le secteur résidentiel. L'inflation dans le secteur de la construction résidentielle = $\log = \frac{P_t}{P_{t-1}}$ où P_t est le rapport entre l'investissement nominal et l'investissement réel dans le secteur de la construction résidentielle pour la période t .
- 2. Pénuries de main-d'œuvre : Postes vacants excédentaires.** Tout d'abord, nous définissons le **demande implicite de main-d'œuvre** comme des unités de main-d'œuvre requises pour chaque dollar d'investissement dans la rénovation et la reconstruction pour chaque période. Nous utilisons le ratio de la dernière année complète enregistrée (2024) et l'appliquons au niveau d'investissement réel dans le secteur, tant dans l'historique enregistré que dans les prévisions à long terme, afin de générer une série chronologique complète pour la demande implicite de main-d'œuvre.

Ensuite, nous déterminons les **postes vacants implicites**, qui correspondent à l'écart entre la demande implicite de main-d'œuvre et l'offre de main-d'œuvre disponible, tirée de notre Modèle MOST pour le secteur de la construction.

Enfin, les **postes vacants excédentaires** correspondent à la différence entre les postes vacants implicites et les postes vacants réels enregistrés dans l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) de Statistique Canada. Les postes vacants excédentaires correspondent aux postes non pourvus au-delà du chômage frictionnel et servent à mesurer le déséquilibre structurel du marché du travail dans le secteur de la construction.

Nous limitons notre analyse au secteur de la construction résidentielle (code SCIAN no 2361) et utilisons des données détaillées des professions (codes à cinq chiffres de la Classification nationale des professions [CNP]). Dans le cadre du code SCIAN n° 2361, nous calculons les indicateurs ci-dessus pour les professions suivantes de la CNP 2021 : occupations:

- 72200 – Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)
- 723xx – Métiers techniques de la construction
- 72402 – Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et climatisation
- 72406 – Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs
- 7250x – Grutiers/grutières et foreurs/foreuses de puits d'eau
- 7310x – Finisseurs/finisseuses de béton, carreleurs/carreuses et plâtriers/plâtrières
- 7311x – Couvreurs/couvreuses, vitriers/vitrières, peintres, décorateurs/décoratrices et poseurs/poseuses de revêtements de sol
- 73200 – Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial
- 75110 – Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction

Le suffixe « xx » ou « x » indique l'inclusion de tous les codes CNP à cinq chiffres pertinents dans ces familles de CNP.

- 3. Variables de contrôle.** Nous prévoyons également deux variables de contrôle afin de saisir certaines variations de l'indice des prix qui pourraient avoir été confondues avec l'effet des postes vacants excédentaires. Nous sélectionnons la population comme facteur déterminant de la demande de services de construction résidentielle, ainsi qu'une variable de tendance linéaire qui saisit les effets fixes dans le temps propres à chaque période couverte par l'analyse, tels que l'incidence potentielle des incendies de forêt sur le coût des matériaux de construction ou l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement.

Spécification du modèle

Inflation dans le secteur de la construction résidentielle = $\beta_0 + \beta_1 * \log(\text{Postes vacants excédentaires}) + \beta_2(\text{population}) + \beta_3(\text{temps}) + \epsilon$

Résultats

The positive coefficient on excess vacancy ($\beta_1=0.00377$) accords with the theory that a Le coefficient positif sur l'excédent de postes vacants ($\beta_1=0,00377$) correspond à la théorie selon laquelle un nombre plus élevé de postes non pourvus fait augmenter les salaires et les coûts des projets, ce qui entraîne une hausse de l'inflation dans le secteur. Pour chaque augmentation en pourcentage des postes vacants excédentaires trimestriels, le taux d'inflation des coûts augmente de 0,00377 point de pourcentage par trimestre, soit environ 1 point de pourcentage par an. (Voir l'annexe A, tableau 1.)

Tableau 1

Estimations du modèle et niveaux d'importance

Variable	Estimation	Erreur type	Valeur p
Interception	-41,9	22,22	0,0706
Taux de postes vacants excédentaires	0,00377	0,00286	0,1986
Population	-0,00003772	0,00003	0,1464
Tendance temporelle	0,02144	0,01148	0,0731

Source : Le Conference Board du Canada.

Ajustement et diagnostic du modèle

Le tableau 2 de l'annexe A présente les diagnostics de notre modèle. Avec un $R^2 = 0,679$, le modèle explique 67,9 pour cent de la variation des fluctuations des coûts dans le secteur de la construction, ce qui indique que les postes vacants excédentaires, la population et la tendance dans le temps reflètent une dynamique systématique importante. Le R^2 ajusté = 0,642, soit seulement 0,037 de moins, indique un surajustement limité et un fort pouvoir explicatif compte tenu des trois variables explicatives. La statistique F globale de 18,338 confirme que les variables explicatives sont importantes à des niveaux habituels. Pris ensemble, ces diagnostics indiquent un modèle bien défini qui attribue de manière crédible une grande partie de la fluctuation de l'inflation à des facteurs observables, ce qui en fait une base solide pour les prévisions et le suivi.

Tableau 2

Ajustement du modèle et diagnostics

Élément	Valeur
n	30
Erreur type	0,09
R^2	0,679
R^2 ajusté	0,642
Statistique F	18,338
F df1	3
F df2	26
F Valeurp	0
AIC	-194,685
BIC	-187,679

Source : Le Conference Board du Canada.

Calcul de la valeur des projets de rénovation résidentielle

Nous utilisons le coefficient de postes vacants excédentaires de notre modèle pour calculer l'évolution dans le temps d'un projet hypothétique de rénovation résidentielle de 100 000 \$. Le calcul est le suivant, pour chaque période :

Coût prévisionnel de la rénovation résidentielle hypothétique = $Value_{t-1} * (1 + \text{Inflation dans le secteur de la construction résidentielle} - \beta_1 * \text{Variation trimestrielle des postes vacants excédentaires})$

Limites

La disponibilité limitée des données sur les postes vacants (à partir de 2015) nous oblige à travailler avec un échantillon historique restreint, ce qui peut affecter les résultats du modèle. Ainsi, notre modèle reflète mieux la relation entre les prix et les pénuries de main-d'œuvre des dernières années. À l'avenir, pour pallier cette restriction, cette analyse pourrait être effectuée sur une période plus longue ou avec des données de rechange aux postes vacants pour lesquelles des données historiques sur une plus longue période sont disponibles.

En outre, notre mesure des postes vacants excédentaires repose sur le rapport entre la demande de main-d'œuvre et les niveaux d'investissement réel en 2024 comme base. Par conséquent, nos estimations de la demande de main-d'œuvre implicite convergent vers le niveau de 2024 pour les années près de 2024. Cet effet disparaît à mesure que nous nous éloignons de 2024; ainsi, cette approche produit des prévisions plus raisonnables et plus réalistes pour 2029 et par la suite.

Annexe B

Bibliographie

Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Pénurie de logements au Canada : un nouveau cadre d'analyse*, juin 2025. <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/accelerate-supply/canadas-housing-supply-shortages-new-framework/2025-canadas-housing-supply-shortages-new-framework-fr.pdf>.

Le Conference Board du Canada, *Building Inclusive Communities Amid Immigration Shifts: Insights From the 2024 Canadian Immigration Summit*, Ottawa, 11 juin 2025. <https://www.conferenceboard.ca/wp-content/uploads/2022/10/building-inclusive-communities-june2025.pdf>.

Le Conference Board du Canada, *Le modèle des professions, des compétences et de la technologie (MOST)*, sans date. <https://www.conferenceboard.ca/centre-des-competences-futures/outils/le-modele-des-professions-des-competences-et-des-technologies/>.

Conseil de l'information sur le marché du travail, *Des noms qui en disent long : pénuries de main-d'œuvre, déficits de compétences et inadéquation des compétences*, octobre 2018. <https://imic-cimt.ca/fr/des-publications/rapport-de-perspectives-de-limt-no-3-des-noms-qui-en-disent-long-penuries-de-main-doeuvre-deficits-de-competences-et-inadequation-des-competences/>.

Parti libéral du Canada, *Bâtir un Canada fort*, sans date. <https://liberal.ca/fr/plan-sur-le-logement/>.

Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*, consultée en août 2025. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5217.

– Tableau 36-10-0480-01, *Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non commerciale, conformes aux comptes des industries*, 20 mai 2025. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610048001&request_locale=fr.

– *L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada*, 4 octobre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021016/98-200-x2021016-fra.cfm>.

– *Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable*, 21 septembre 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm>.

Remerciements

Ce rapport a été préparé avec le soutien financier du Bureau d'assurance du Canada.

De nombreux collègues ont contribué à la réalisation de cette étude. Tony Bonen, directeur général, PhD, a conçu ce projet de recherche et en a assuré la direction et la supervision générales. Khurram Makhdumi, économiste, M.A., et Jacob Gervais-Chouinard, directeur principal, M.A., ont rédigé ce rapport. Michael Burt, vice-président, M.A., a formulé des commentaires sur le rapport. Ce dossier d'information a été conçu par Mallory Eliosoff, graphiste principal.

La construction sous pression : Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et augmentation des coûts de construction

Le Conference Board du Canada

Pour citer ce rapport : Conference Board du Canada, Le. *La construction sous pression : Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et augmentation des coûts de construction*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2025.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262

Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028



**Le Conference
Board du Canada**



AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Le Conference Board du Canada, une marque déposée de The Conference Board, Inc.



Des idées qui résonnent...